

DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/051/5.6

Feuillet n° 054

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-sept, le 19 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes à Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 avril 2017

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	43
Votants :	51
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique

BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; René GAILLARD représente Claude SAUTIER ;

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Bertrand CAGNIART, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Isabelle COMBESCOT, Alexandra DUMAS, Camille GÉRAUD donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Serge PEDENON, Régine ANGLARD, Florence DEBAT-BOUYSSOU donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Arlette VERDIER donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Modification relative aux montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des titulaires de mandat locaux

Suite à la parution du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation, il convient de modifier la délibération n°2014/044 du 21 mai 2014 pour prendre en compte la modification de l'indice brut terminal qui passe de 1 015 à 1 022.

Cet indice brut va également être modifié en 2018.

C'est pourquoi, il convient de remplacer le terme « indice 1015 » par le terme « indice brut terminal de la fonction public ».

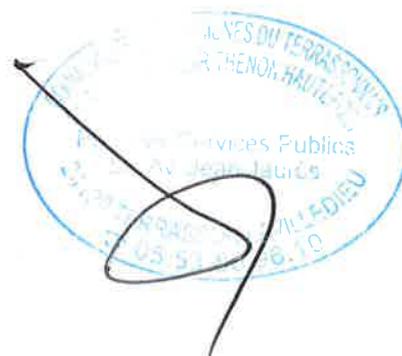
L'exposé des faits entendu,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la modification de la délibération n°2014/044 du 21 mai 2014 en remplaçant le terme « indice 1015 » par le terme « indice brut terminal de la fonction public ».
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 20/04/2017

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20170419-DE2017051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2017

